

CHALLENGE YVETTE HUDEL
Championnat inter-clubs de photos subaquatiques
24 novembre 2012
REIMS

Compétition photo piscine
Document n° 1
Règlement

But de la compétition de photo en piscine

Le but de cette rencontre est de présenter le travail d'une équipe en milieu aquatique, autre que la mer, en mettant en valeur l'élément liquide, la piscine, la technicité du photographe et l'aisance du modèle.

Pour ce faire, 3 photos sont à réaliser, dans une durée totale dans l'eau de 1h30 :

Une photo d'ambiance montrant clairement la piscine, l'eau, élément dans lequel se trouve le modèle.

Une photo de présence humaine valorisant le travail du modèle dans l'élément liquide.

Une photo de créativité, dont le sujet est au choix, à condition que l'élément liquide soit présent dans l'image.

Il n'y a pas de thème imposé dans l'une ou l'autre des séries dans le cadre de ce challenge

Dans un souci d'accessibilité de ce challenge au plus grand nombre de concurrents, il y aura **deux classements** donc **deux podiums** :

1. série « Master »
2. série « Espoir »

Le bassin de la piscine olympique de Reims sera découpé en 6 zones matérialisées, un couloir central laissé libre pour la circulation de l'opérateur vidéo, et une zone de 20x10m située dans le petit bassin, libre d'accès à tous les compétiteurs, qui s'organiseront entre eux pour l'occupation de cette zone.

NOTA :

- **l'introduction d'élément végétal, animal ou en verre est strictement interdite dans et sur le bord du bassin**
- **les compétiteurs autorisent, sauf demande expresse, l'enregistrement des images sélectionnées et présentées à des fins de projections ou publications d'articles liés à cette activité subaquatique ; ils autorisent également, sauf demande expresse, le tournage et la retransmission vidéo réalisés pendant la compétition.**

Règlement :

Chaque concurrent lors de son inscription précise la catégorie dans laquelle il entre en compétition :

- « **Master** » (ayant déjà participé à une compétition)
- « **Espoir** » (première compétition)

Il confirme avoir pris connaissance du règlement particulier à ce Challenge. Dans le cas contraire il pourra le demander.

Avant le début du temps réglementaire de la rencontre le concurrent formate sa carte en présence de son surveillant de zone et fait sa première photo sur le numéro qui lui a été donné par l'organisation.

Avant la fin du temps imparti, le concurrent vérifie que son total de photos ne dépasse pas la centaine (effacement autorisé)

En fin de séance, le compétiteur remet au responsable de zone la carte utilisée.

Le contenu de chaque carte sera copié sur l'ordinateur de l'organisation dans un dossier portant le numéro du compétiteur.

Les cartes seront ensuite restituées à leurs propriétaires.

Chaque participant apportera son propre système de lecture de carte afin d'effectuer sa sélection.

Cette sélection ne devra pas dépasser 1 heure et aura pour but de retenir **3 photos** (une pour l'« **Ambiance** », une pour la « **présence humaine** » et une pour la « **créativité** »)

Pour effectuer la sélection d'images qui seront proposées au jury la retouche avec logiciel Photoshop (ou similaire) est autorisée dans les **conditions strictement restrictives** suivantes :

- recadrage, rotation à 90° et symétrie autorisés
- réglage manuel ou automatique du niveau autorisé
- exclues et éliminatoires toutes autres formes de traitement

Les 3 photos sélectionnées sont présentées à l'organisation qui les enregistre en présence du concurrent .

L'organisation vérifie la concordance des photos proposées avec celles des originaux enregistrés à réception de la carte mémoire.

Dernière étape : toutes les épreuves sont remises au Jury pour délibération.

Les images sont projetées au jury au moyen d'un vidéo-projecteur fourni par l'organisation.